

Commission de suivi de site SUEZ FENIIX à Rambervillers

27 juin 2023



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Bilan de l'inspection

- Visite d'inspection réalisée le 08 novembre 2022
 - Visite transversale (risques chroniques et gestion des déchets) du fait des évolutions réglementaires liées à la gestion des déchets
 - L'Inspection ne révèle pas de non-conformités majeures lors de cette visite
 - Dépassements ponctuels des valeurs limites applicables aux rejets atmosphériques, tous les dépassements sont suivis, commentés et font l'objet de mesures correctives
 - L'installation est conforme aux exigences réglementaires nouvellement introduites par la loi AGEC (registre et enregistrement vidéo des flux entrants)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Surveillance des rejets

- Air sur l'année 2022
 - Mesures des émissions réalisés par un organisme externe le 16, 22 et 23 juin, le 05 et 07 septembre - Aucun dépassement constaté
 - La mesure externe du 4ème trimestre (17 et 18 novembre) relève un dépassement pour le mercure en concentration (0,035 mg/Nm³ pour une VLE 0,02 mg/Nm³). Nouvelle mesure externe réalisée début 2023, retour à la conformité constaté
 - L'autosurveillance transmise par l'exploitant pour l'année 2022 met en exergue quelques dépassements des VLE concentrations et flux pour les paramètres CO, SO₂, NO_x, NH₃, HCl
 - Dépassements commentés par l'exploitant (difficultés rencontrées avec CNIM notamment) et ayant entraîné des mesures correctives
- Eau sur l'année 2022
 - Plus de rejets d'effluents industriels suite au démontage de la ligne 3 (avril 2021)

Surveillance environnementale

- Mesures des retombées atmosphériques 2022
 - Métaux, matrice « bryophytes terrestres » et « choux frisés », pas d'impact constaté
 - Dioxines, matrice « lait », niveaux mesurés conformes au règlement européen n° 1881/2006 du 19 décembre 2006 portant fixation de teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaire, pas d'impact constaté

Merci pour votre attention



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST